

SYNDICAT DE COACHES DE BASKETBALL

Lyon 8 Siège FCL Gymnase Mado	<u>Procès Verbal</u> <u>Bureau</u>	PV 2010 – 18 juin
-------------------------------------	---------------------------------------	-------------------

Présents : BROUILLAUD Frédéric / CHARNEUX Francis / COEURET Emmanuel /
POUILLOT Matthieu / RELA Jimmy / RUIZ José / SERVANT Didier / SICSIC Cyril

Invité : KAUTER Florian

Excusés : SENEGAL JM / WEISZ A / GOMEZ F / SARRE F

Monsieur Olivier RIBOTTA, manager général du FC Lyon accueille les membres du Bureau du SCB, et présente le projet basket féminin de Lyon. José RUIZ, Président du SCB remercie Monsieur RIBOTTA.

Il ouvre la séance en évoquant l'importance de se réunir ponctuellement, malgré la grande difficulté liée à la disponibilité, pour informer et débattre des dossiers en cours.

Il évoque aussi les difficultés auxquelles risque de confronter la profession dans un avenir proche (financements, gouvernances, représentativité, formation, etc.)

Jimmy RELA questionne sur les axes politiques de travail du SCB...
Rappel lui est fait, à savoir, (*pour mémoire, lettre d'informations n°2*), les 4 axes stratégiques du SCB sont les suivantes :

- 1- Renforcer notre collaboration avec les différentes institutions (LNB, DTBN, FFBB...) ainsi que les autres partenaires (CNES, AFEB, UNECATEF ...)
- 2 - Maintenir notre participation à l'élaboration et au suivi des réglementations sociales concernant notre profession.
- 3 - Améliorer la communication externe et interne (relation entraîneurs/clubs, infos entraîneurs, circulaires adhérents ...).
- 4 - Mettre sur pied des productions, colloques et documents destinés aux entraîneurs.

1 – TRESORERIE – Francis CHARNEUX :

Francis CHARNEUX présente le budget de 2009. Concernant les dépenses, deux postes majeurs se dégagent :

1. les déplacements pour se rendre en commission et autres réunions,
2. l'importance et la nécessité de solliciter des experts extérieurs

(D.DOMAT, avocat - Ph. BROSSARD, CNES).

Concernant les recettes, la principale ressource vient de la LNB...d'où la nécessité d'augmenter le nombre d'adhérents, et trouver quelques partenariats.

2 – SECRETARIAT – Matthieu POUILLOT :

Sur l'année 2009, Mathieu POUILLOT reprend les quatre principales actions du secrétariat :

- Les élections de coaches de l'année (Pro A, Pro B, CdF, LFB, NM1, NF1) par vote direct des "coaches" dans chaque division. Le retour continue d'être très bon (environ 80% de réponses).
- La Lettre d'Information aux entraîneurs, qui a considérablement évolué ces dernières années avec un nouveau format (A4, A5 en 8 pages puis A5 en 12 pages), un contenu prioritairement adapté au métier d'entraîneur, une fréquence de publication trimestrielle plus régulière (mars, juin, septembre, décembre), une diffusion ciblée (adhérents, coaches pro, listings spécifiques, ...).
- La publication de Coaching Digest est une entreprise de longue haleine. Pour Coaching Digest 3, la sollicitation des entraîneurs est en cours, sur le thème de « la Formation »...
- Proposition de créer une carte d'adhérent qui pourrait permettre à chaque entraîneur de disposer d'un repère sur l'état de son adhésion...
-

3 – COMMUNICATION – Didier SERVANT :

Didier SERVANT présente son travail sur le site internet du SCB.

En collaboration avec Florian KAUTER (stagiaire SCB), un fichier de grande envergure est en cours. Le fichier contient déjà 4 à 5000 adresses e-mail d'entraîneurs de basket. Le tri d'un autre fichier énorme (80 000) est en cours. La démarche est longue est fastidieuse mais permettra une meilleure exposition du SCB.

Mise en place d'un réseau communautaire (Face book), qui doit permettre de récupérer des infos, des e-mails. Mais il ne pourra en aucun cas servir de diffuseur de l'information syndicale.

L'incitation à l'adhésion est l'étape suivante. Le Coaching Digest 2 est un levier

important permettant de nouvelles adhésions. Toutefois, la personnalisation des e-mails est nécessaire pour déclencher un intérêt au message. Le nombre d'adhésions en 2010 est actuellement de 40, plus 20 adhérents en cours de renouvellement. L'objectif est d'atteindre 100 adhérents pour 2010.

Pour atteindre cet objectif, Frédéric BROUILLAUD propose que chaque membre du bureau démarche dans son réseau pour recruter 10 personnes.

A ce jour, la relance e-mail est la seule démarche que nous effectuons. La relance téléphone ne doit pas être négligée. Une sollicitation plus pressante doit être aussi effectuée pour les personnes soutenues par le SCB.

Concernant les services proposés le SCB, un document est en cours de réalisation pour permettre à chaque adhérent ou futur adhérent de comprendre l'intérêt de son adhésion.

Didier SERVANT fait un rappel sur la boîte e-mail permettant de centraliser les courriers : SCBfrance@gmail.com

Enfin, Didier SERVANT propose un projet d'envergure le 21 mai 2011. Il évoque la rareté des colloques techniques en France. Pour rassembler en nombre des techniciens, il propose de mettre en place un colloque dans une grande salle de réunion (salle de conférence avec vidéo projection) et avec des intervenants de renommée internationale. Ce rassemblement pourrait être associé à l'Assemblée Générale du SCB.

Concernant la communication, Didier SERVANT évoque l'importance d'avoir un porte parole représentatif. Notre existence médiatique est nécessaire. Le projet de « CONFERENCE SCB 2011 » doit associer un contenu de haut niveau, des intervenants experts, une grande médiatisation.

4 – COMMISSION FORMATION – Francis CHARNEUX :

Depuis 2 ans, la commission LNB se réunit régulièrement. Elle étudie l'évolution des structures de formation pro B. Les propositions de la commission portent sur :

- La double licence.
- Les équipes espoirs en championnat fédéral.

Certains conflits se sont déclenchés notamment sur le sujet de la modification des âges chez les cadets (2 années de cadets, 3 années de juniors) qui ne sont pas en rapport avec les âges du lycée (à ce jour, cadets 1, 2, 3). Le secteur masculin refusant cette modification, un écart se crée entre le secteur féminin et le secteur

masculin.

Cette saison, l'action de la NM1 a été entendue. La règle de l'obligation de jeu des -21 ans a évolué, puis disparu grâce à la démarche initiale de Jean Michel Sénégal, soutenue par la quasi unanimité des entraîneurs de la division.

5 – Actions majeures - José RUIZ:

A – Commission Mixte Paritaire (1 x mois):

JFL (joueur formé localement) : Cela représente plus de 2 ans de négociations toujours en cours.

Centre de Formation Pro B : Agrément devient obligatoire courant saison 2010-2011 pour la saison 2011-2012. Cela permettra aux clubs agréés designer des contrats aspirants et stagiaires.

Centre de Formation Pro B ; un avenant à la CCBBP concernant le salaire minimum pour les entraîneurs de CDF a été signé.

« Dress Code » cette notion a été adoptée pour la pro A et la pro B.

« Parlons Français » : les textes sont en cours de mise en forme pour que les employeurs financent des cours de français aux joueurs étrangers.

B – FFBB (CTF + LFB):

Quelques soient les dossiers, les contacts sont très difficiles.

LFB : problèmes rencontrés

- la représentation des entraîneurs n'est pas assez conséquente.
- La représentation au comité directeur est faible
- L'administration des contrats ne fait pas respecter la CCNS (durées, minimas, ...).

CTF : il existe beaucoup trop de dossier en cours concernant le respect du statut de l'entraîneur avec des dérogations aberrantes (FFBB – Challans, LFB – Aix et Basket Landes, ...). Le respect du Chapitre 12 ... ???

C – DTBN :

WESP : un échange avec le DTN adjoint, Mr RAIMBAULT, pour une réforme des contenus des WESP a été effectué par José Ruiz. Le dossier est en cours.

Formation d'entraîneurs : une proposition de formation d'entraîneurs a été fait pour ne pas négliger les entraîneurs de championnat de France : Entraîneur National.

Election de Coach de l'année : les relations avec la DTBN sont à ce jour catastrophique. Notre processus d'élection de coach de l'année est reconnu par les entraîneurs (plus de 80% de participation). La DTBN ne respecte pas ce trophée en ne sollicitant pas les médias les plus concernés (SPORT +, ...).

Séminaires Pro A et Pro B : la mise à l'écart des assistants Pro provoque un malaise dans la profession. La participation des assistants pro dans les WESP n'a pas de réalité. Les assistants souhaitent se rassembler pour échanger une fois par an. Une sollicitation des staffs pro, quand à faire une grève médiatique sur ce rassemblement, va être rapidement faite. Le boycott de ce rassemblement est probable.

#autre sujet : nous attendons toujours d'être sollicités par la DTBN concernant l'agrément des centres de formation.

6 – questions diverses :

Dossier « WESP » : depuis plusieurs années, le Syndicat reçoit des retours négatifs des stages de pré-saison. La présence d'un représentant du Syndicat permettrait d'avoir une plus grande proximité avec les entraîneurs. La première difficulté est d'avoir un représentant par WESP (6 zones). La seconde difficulté est la compétence spécifique nécessaire pour les représentants du SCB. Toutefois, c'est un événement majeur pour créer du lien avec les entraîneurs salariés dans les divisions fédérales et jeunes. **La Lettre d'informations n°14**, spécial CCNS, pourra être un outil de communication direct avec les entraîneurs lors des WESP.

Dossier « Besoin d'un salarié » : une réflexion sur l'engagement d'un salarié est menée. La difficulté porte sur la compétence de ce salarié, et la difficulté d'être rapidement efficace. Cette réflexion par le passé n'a pu aboutir. Toutefois,

toute proposition qui peut permettre de nous faire réussir ce projet recevra une écoute favorable.

Dossiers divers : Il devient important de faire « sauter les verrous » pour que notre action prenne de l'importance auprès de la FFBB. Le SCB, par la loi, est l'organisme représentatif des entraîneurs salarié. Ainsi, nous devons passer devant les tribunaux pour défendre l'éducateur sportif salarié.

7 – Perspectives :

L'augmentation des adhérents est un corollaire puissant à la représentation du SCB. L'objectif de l'année 2010 est de 100 adhérents. La relance personnelle reste une méthode nécessaire pour les adhésions.

La communication a été, est et sera un outil majeur dans la promotion de nos actions pour les entraîneurs salariés. Les newsletter par mailings de masse, la lettre d'informations (4x an) sont les outils de contacts majeurs.

L'augmentation de nos ressources favorise la connaissance, la reconnaissance, l'adhésion, le soutien au SCB. Les ressources sont les publications, la formation, les partenaires, les colloques, les conférences.

La représentation du SCB passe par notre présence dans les commissions. Si l'investissement temps est difficile au regard de nos emplois, la présence à ces commissions doit permettre de représenter dignement le SCB. Si la compétence des représentants n'est pas suffisante, des stages de formations spécifiques doivent être menés.

Le SCB est l'organisme représentatif des entraîneurs de basket salariés au regard de la Loi. Si la FFBB ne fait aucun respecter cette représentativité, le SCB évoque l'intérêt de passer devant les tribunaux pour faire valoir ses droits.

